

# Note d'analyse de l'enquête auprès des tuteurs et des responsables de postes de TIG

Dans le cadre de son évaluation de politique publique relative au TIG et à la DDSE, la Cour des comptes a souhaité mener une enquête auprès des personnes participant activement à l'exécution des peines ou mesures de TIG au sein des structures d'accueil. Cette enquête s'est déroulée par questionnaire en ligne en fin d'année 2023. Elle a permis de recueillir les réponses de près de 5 000 personnes directement impliquées dans l'accueil de tigistes, soit en tant que tuteurs/tutrices, soit en tant que responsables de postes de TIG. Ce questionnaire vient compléter et actualiser une enquête du service statistique du ministère de la Justice menée fin 2021 et portant spécifiquement sur les tuteurs ayant accueilli des tigistes depuis janvier 2020 (2 400 répondants)<sup>1</sup>.

## 1. Méthodologie de l'enquête

### *Base de sondage et échantillon*

L'enquête a pris la forme d'un questionnaire en ligne destiné à l'ensemble des structures pouvant accueillir des tigistes sur le territoire national, d'après la base de données *TIG 360°* mise à disposition par l'ATIGIP (DAP) fin août 2023. Cette base de données recense un total de 22 096 adresses mail uniques de tuteurs/tutrices et de responsables de postes. À partir de cette base de contacts, 20 661 répondants potentiels ont effectivement pu être contactés.

La distribution du questionnaire a démarré le 30 novembre 2023 (par un email d'invitation), et a fait l'objet d'une relance auprès des personnes n'ayant pas répondu après 14 jours. L'enquête a été clôturée au bout de cinq semaines environ (le 8 janvier 2024) après avoir enregistré un total de 4 824 réponses, soit un taux de réponse de 23%.

---

<sup>1</sup> « Les tuteurs des personnes majeures condamnées à un travail d'intérêt général. Enquête sur leurs profils, motivations et pratiques », SSER, Ministère de la Justice, décembre 2023.

La structure des répondants est assez similaire à celle des personnes enregistrées dans la base *TIG 360°*. En termes de type de structures, la part des entreprises de l'ESS (1%) ou de structures privées chargées d'une mission de service public (4%) est très similaire dans l'échantillon des répondants et dans la base de sondage (1% et 3% respectivement). L'échantillon sur-représente légèrement les associations par rapport à la base *TIG 360°* (29% contre 25%) et sous-représente donc à l'inverse les structures publiques (60% contre 71%), ce qui témoigne de taux de réponse assez différents comme attendu entre associations et structures publiques. En termes d'habilitations, la base *TIG 360°* indique que 31% des structures sont habilitées pour accueillir des mineurs, contre 40% dans l'échantillon, ce qui s'explique à nouveau en partie par la sur-représentation des associations.

Ces écarts de structure étant relativement modestes, les données sont présentées brutes, sans pondération ou redressement. Les résultats redressés seraient d'ailleurs souvent très similaires à ceux présentés puisque la structure des réponses est généralement décorrélée du type de répondant.

### ***Structure du questionnaire et analyse***

Le questionnaire a été conçu à l'aide de l'outil Sphinx. Sa conception a pris en compte les réflexions de l'ATIGIP et des éléments recueillis auprès de tuteurs de certains territoires d'enquête, notamment du Territoire de Belfort (90) et des Hauts-de-Seine (92).

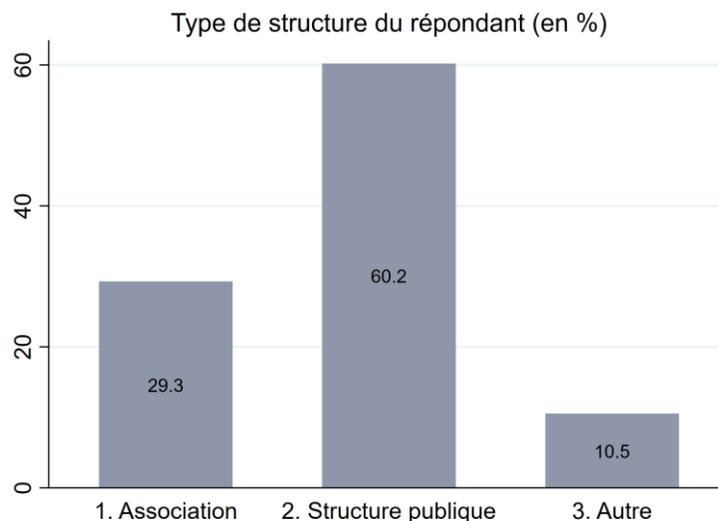
L'enquête est composée de 62 questions, dont la plupart sont communes à tous les répondants, et dont certaines s'adaptent au statut du répondant (tuteur, responsable de poste, ou les deux). Le questionnaire comprend plusieurs sections qui portent respectivement sur (1) les caractéristiques des répondants et de leurs structures, (2) les temps nécessaires et les coûts induits par la prise en charge de tigestes pour la structure, (3) l'attitude des tigestes et la survenue d'incidents, et enfin (4) les suites données à l'issue des TIG et l'appréciation globale des répondants sur l'accueil de tigestes. Les répondants n'ayant encore jamais accueilli de tigestes ont eu accès à la première partie du questionnaire mais pas aux suivantes.

Cette note d'analyse présente les résultats globaux aux différentes questions, et décompose parfois les réponses en fonction du statut du répondant (tuteur, responsable de poste, ou les deux), du type de structure (structure publique, association, structure privée ou autre), ou encore de la taille des structures (en nombre de salariés ou d'agents) lorsque des différences intéressantes sont à noter. La plupart des résultats sont cependant très homogènes.

## 2. Caractéristiques des répondants et de leurs structures

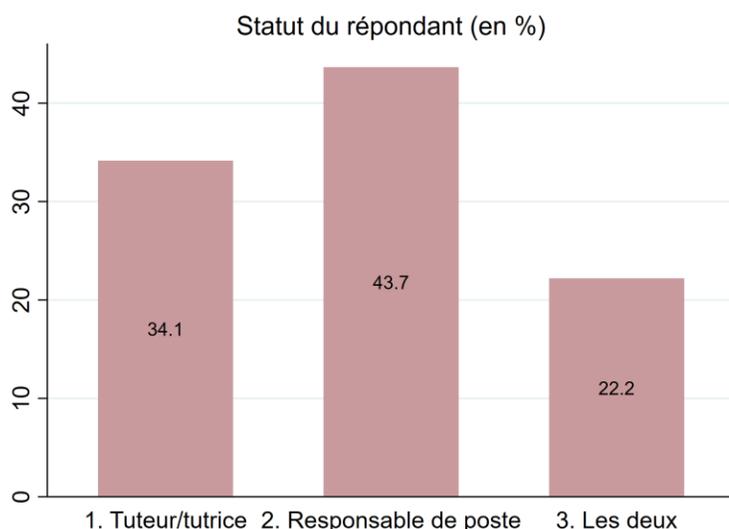
### Type de structures

Parmi les 4 824 répondants, 2 920 (61%) relèvent d'une structure publique (État, collectivité locale, établissement public, etc.) et 1 399 (29%) d'une association. Les 10% de répondants restants font partie d'une structure privée chargée d'une mission de service public (182 répondants), d'une entreprise de l'ESS (61), d'un autre type de structure (43) ou n'ont rien répondu (219).



La taille des structures est variable : 8% des répondants indiquent que leur structure compte de 0 à 2 salariés, 15% de 3 à 9 salariés, 32% de 10 à 49 salariés, 21% de 50 à 200 salariés, et 24% plus de 200 salariés. Les petites structures de moins de 10 salariés représentent donc moins d'un quart des répondants.

### Statut du répondant



Les répondants peuvent être tuteurs, responsables de postes, ou les deux. 592 répondants (12 %) n'ont pas indiqué leur statut. Ont été exclus de l'échantillon les 56 agents CPIP (1 %) qui ont répondu à l'enquête car ils étaient eux-mêmes en charge d'accueillir des TIG dans leurs SPIP.

Pour les autres répondants, 1 426 (34%) sont des tuteurs, 1 823 (44 %) sont responsables de postes, et les 927 restants (22 %) sont à la fois tuteurs et responsables.

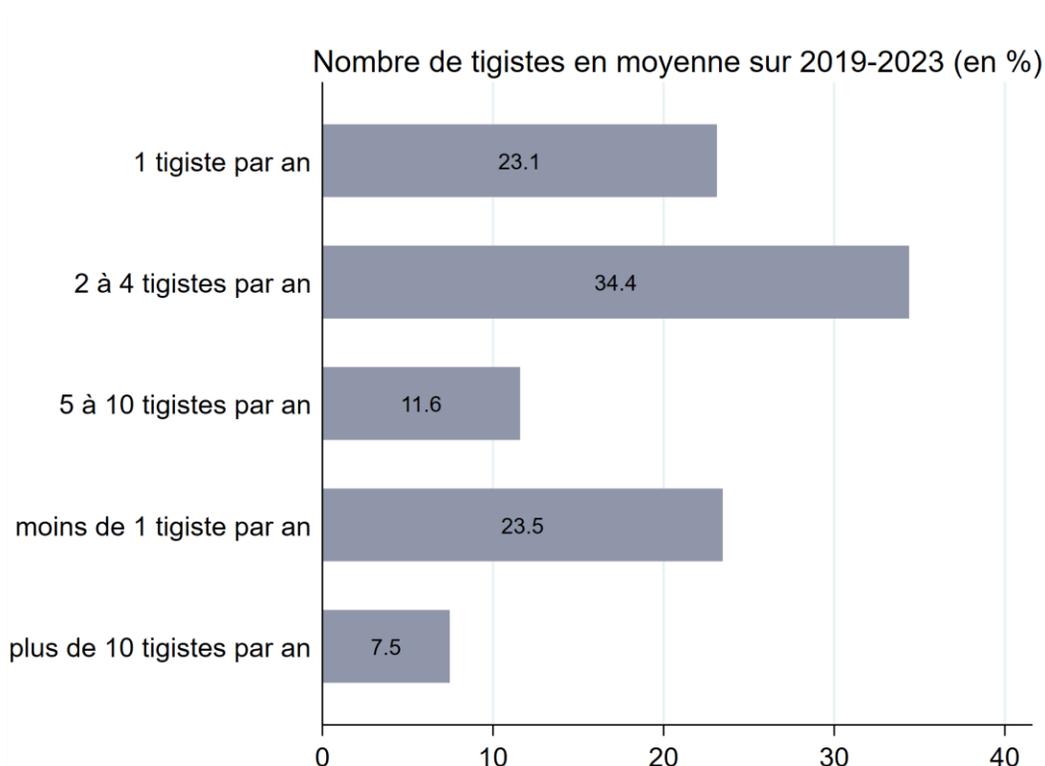
### **Volumes de tigestes accueillis**

Au moment de l'enquête en fin d'année 2023, 92% des structures et 86% des tuteurs ont déjà accueilli des tigestes. Dans 8% des cas, la structure n'a encore jamais accueilli de tigeste, ce qui représente probablement plus de 1 000 structures habilitées au niveau national. La raison invoquée dans près de la moitié des cas est que le SPIP ne les sollicite jamais ; dans 25% des cas, l'habilitation de la structure est trop récente ; dans 10% des cas, le profil des tigestes proposés par le SPIP n'est pas adapté (et 18% citent d'autres raisons).

59% des répondants indiquent que leur structure propose plusieurs postes de TIG (contre 41% proposant un seul poste). Cependant, seuls 40% indiquent qu'il est prévu qu'ils puissent accueillir simultanément plusieurs tigestes, et parmi eux, seuls 19% disent le faire « assez souvent » ou « très souvent ».

41% des tuteurs indiquent être les seuls tuteurs de la structure, ce taux allant de 55% dans les petites structures (moins de 10 salariés) à 22% dans les grandes structures (plus de 200 salariés).

La grande majorité des structures accueillent un faible nombre de tigestes chaque année. En moyenne sur les cinq dernières années (2019-2023), 47 % des répondants indiquent accueillir un tigeste ou moins chaque année. 34 % en accueillent 2 à 4 par an, et les volumes supérieurs sont assez marginaux (19 %).



Ce volume semble bien convenir à la grande majorité des répondants (ayant déjà accueilli des tigestes), qu'ils soient tuteurs ou responsables de postes : 74% disent être sollicités « à la bonne fréquence » par le SPIP. 24% estiment qu'ils sont « trop rarement » sollicités pour l'accueil de TIG, et seuls 3% estiment l'être « trop souvent ». La volonté d'encadrer plus de tigestes est particulièrement marquée dans les petites structures (moins de 10 salariés) puisque 30% souhaiteraient plus de sollicitations, contre 19% dans les grandes structures (plus de 200 salariés). Au total si l'on intègre les structures n'ayant encore jamais été sollicitées par le SPIP, il semble que près de 30% des structures se considèrent sous-sollicitées.

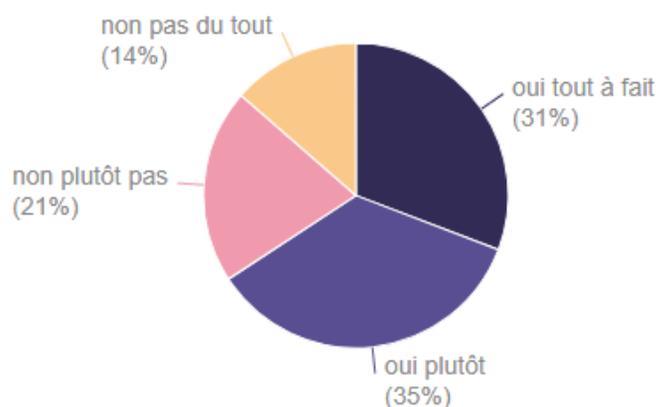
Enfin, dans 11% des cas, les répondants indiquent que leur structure a arrêté d'accueillir des tigestes. La raison invoquée est souvent un problème interne à la structure comme le manque de personnel volontaire (41%). Les incidents « trop répétés » ou l'inadéquation « entre les postes et les tigestes » sont des explications marginales (13% et 9%). La sursollicitation des SPIP n'est citée que par 3 répondants (1%). D'autres raisons sont enfin citées dans 36% des cas d'arrêt.

### **Conditions d'accueil des TIG**

Les structures accueillent à 96% des TIG individuels « classiques », seuls 4% des répondants citent des TIG pédagogiques ou collectifs (7% dans les associations contre 2% dans les structures publiques).

Dans 59% des cas, la structure accueille uniquement des tigestes majeurs, dans 39% des cas des majeurs et des mineurs, et seuls 2% accueillent uniquement des mineurs.

Estimez-vous avoir bénéficié d'une formation ou d'informations suffisantes de la part du SPIP ou de l'ATIGIP pour accueillir des tigestes (modules en ligne, guides, supports, etc.) ?



Enfin, les deux tiers des répondants considèrent avoir bénéficié d'une formation ou d'informations suffisantes, de la part du SPIP ou de l'ATIGIP. 35% estiment au contraire que la formation est insuffisante, ce taux étant plus élevé chez les tuteurs (39%) que chez les responsables de postes (30%).

### **3. Temps nécessaires, coûts et bénéfices**

#### ***Temps nécessaires à l'accueil d'un tigiste***

L'enquête interroge les tuteurs et responsables de postes sur le temps de travail qu'ils estiment nécessaire à l'accueil d'un TIG d'une durée de 100 heures (soit environ 3 semaines, la durée moyenne de TIG), pour eux-mêmes ou leur équipe. On décompose ces temps en trois étapes : (1) avant le démarrage du TIG (temps d'échanges avec le SPIP, rencontre/visite avec le futur tigiste, etc.) ; (2) pendant le TIG (formation, encadrement, gestion des heures, gestion des incidents, etc.) ; (3) à la fin du TIG (débriefing, échanges avec le SPIP, etc.).

Les temps de travail sont à évaluer en heures dans le questionnaire (avec l'usage éventuelle de décimales pour les minutes), mais une petite fraction de répondants semble avoir voulu répondre en minutes (ex : 60 heures indiquées pour le temps nécessaire avant le démarrage d'un TIG, au lieu probablement de 60 minutes). Par ailleurs, quelques temps déclarés sont négatifs. Nous excluons de l'analyse statistique toutes les valeurs négatives et celles supérieures au 99<sup>ème</sup> centile de la distribution pour limiter le biais associé à ces probables erreurs de saisie ou de compréhension par les répondants (soit environ 60 observations exclues sur environ 3 300 réponses).

Après ces corrections, les temps moyens et médians nécessaires à l'accueil d'un tigiste pour une durée classique de 100 heures se décomposent comme suit :

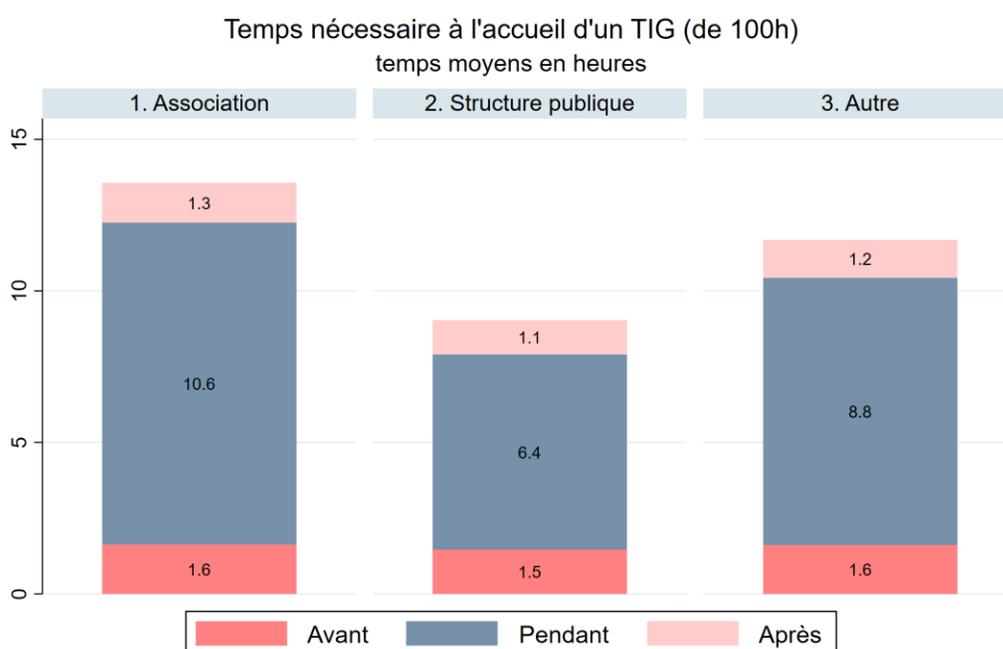
- avant le démarrage du TIG : 1,5H en moyenne, 1H à la médiane
- pendant le TIG : 7,9H en moyenne, 2H à la médiane
- à la fin du TIG : 1,2H en moyenne, 1H à la médiane

L'addition de ces trois temps aboutit à un temps total de travail pour les tuteurs ou les responsables et leurs équipes évalué à 9,7H en moyenne, et de 4,5H pour le répondant médian.

Les répondants avaient la possibilité d'indiquer à l'écrit « d'autres temps à prendre en compte ». Cependant, seuls 14% ont souhaité indiquer un autre temps, et le nuage de mots de leurs réponses montre bien que la plupart des éléments ajoutés (« encadrement »,



écarts témoignent probablement d'une vision différente du TIG d'une structure à l'autre. L'accueil de tigistes est généralement présenté sous une dimension plus « sociale » et tournée vers la réinsertion par les associations, alors qu'elle est plus « utilitaire » dans les structures publiques (le TIG peut permettre de pallier un manque d'effectifs).



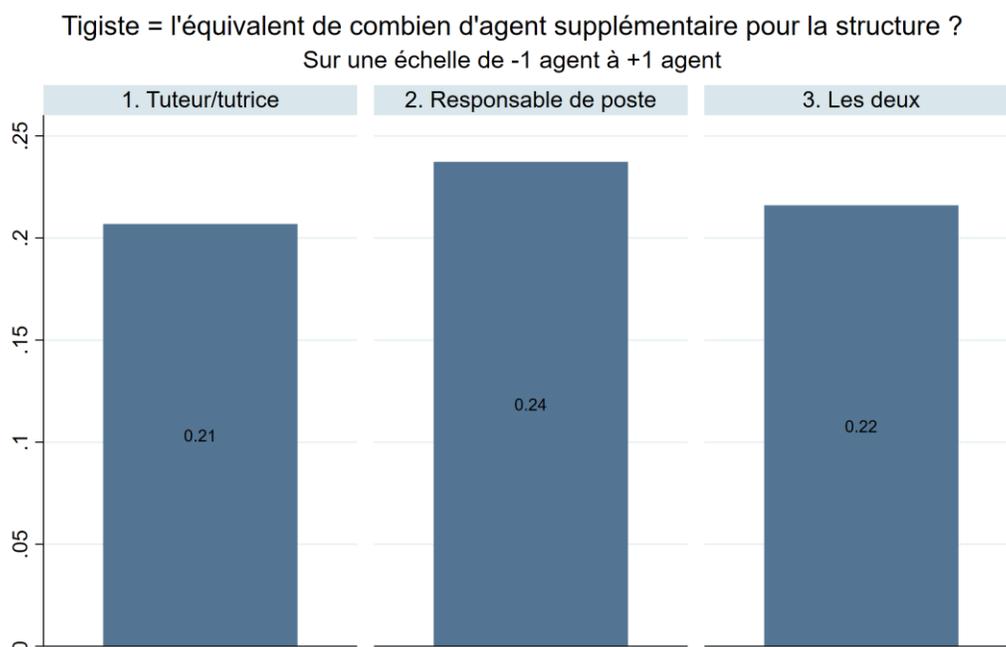
### ***Autres coûts supportés par les structures***

Au-delà du temps nécessaire aux équipes pour l'encadrement d'un TIG, l'enquête interroge les répondants sur les « autres coûts financiers liés à l'accueil d'un tigiste (achat de matériel, de chaussures de sécurité, offre du déjeuner gratuit, etc.). ». 2 041 personnes ont répondu à cette question ouverte, soit près de 60% des répondants à cette partie du questionnaire.

Les réponses indiquent essentiellement des frais liés à la fourniture de chaussures de sécurité, de repas, ou d'autres équipements comme des gants ou des vêtements par exemple.



Les résultats sur cette question sont assez similaires d'un type de répondant à l'autre. On peut cependant noter que les responsables de postes ont tendance à estimer que l'accueil d'un tigitiste a un effet un peu plus bénéfique sur la capacité de production de leur structure que les tuteurs (+0,24 agent contre +0,21). De plus, les structures publiques évaluent le gain de main d'œuvre à 0,23 agent supplémentaire en moyenne, contre 0,21 agent dans les associations.



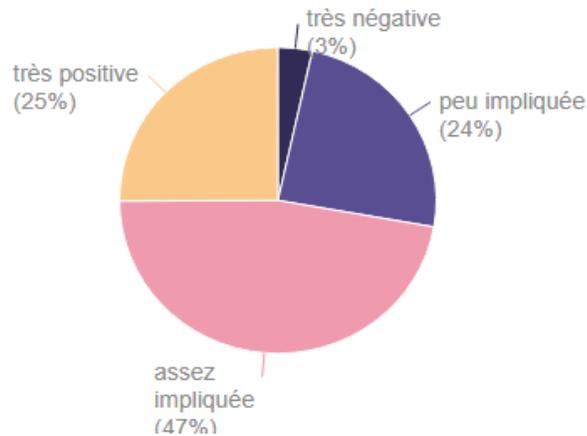
#### 4. Attitude des tigitistes et incidents

##### *Attitude et positionnement des tigitistes*

L'enquête interroge ensuite les répondants sur l'attitude et le positionnement du dernier tigitiste accueilli au sein de la structure. En début de mesure, l'attitude du tigitiste est généralement jugée favorablement (« assez impliquée » à 47%, « très positive » à 25%). Seuls 3% des répondants indiquent une attitude initialement « très négative ».

Surtout, 85% des répondants identifient une amélioration de l'attitude du tigitiste au cours de la mesure (« légère amélioration » à 57%, « forte amélioration » à 27%). Les cas de « forte dégradation » sont très marginaux (6%).

### Quelle était l'attitude du tigiste/de la tigiste au début de la mesure?



Ces jugements favorables sur le dernier TIG accueilli, très homogènes selon le statut du répondant ou le type de structure, reflètent au moins deux éléments positifs : d'abord, les postes sont quasiment toujours perçus comme étant adaptés à la personne en TIG (seuls 6% des répondants indiquent un poste inadapté au tigiste, contre « tout à fait adapté » ou « plutôt adapté » à 49% et 45%). Ensuite, le TIG est bien plus souvent vécu comme une opportunité (69%) que comme une contrainte (31%) par les tigistes, selon les tuteurs et les responsables de postes.

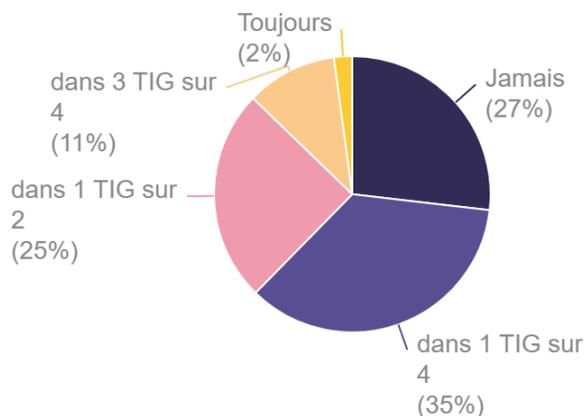
### **Fréquence des incidents**

L'enquête interroge les répondants sur la fréquence des incidents en cours de TIG, qu'il s'agisse d'incidents « de faible gravité » (légers retards, attitude parfois désinvolte, etc.) ou d'incidents « graves » (vols/dégradations, violences verbales, etc.).

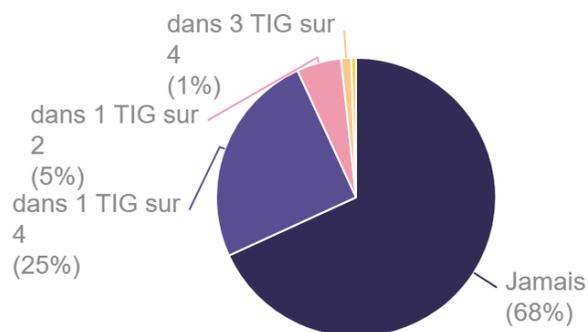
Les incidents « de faible gravité » sont assez courants, même s'ils concernent une minorité de TIG. Pour 35% des répondants, cela concerne 1 TIG sur 4, et pour près de 4 répondants sur 10, les incidents de faible gravité sont plus fréquents (1 TIG sur 2, ou plus). Enfin, cela n'arrive jamais selon 27% des répondants. Au total, d'après ces réponses, on peut calculer que les incidents légers concernent environ 32% des TIG.

Les incidents « graves », pouvant conduire à la fin du TIG ou à une remise en question de l'accueil de nouveaux tigistes, sont rares. 68% des répondants indiquent que cela n'arrive jamais, et 25% indiquent une fréquence de 1 TIG sur 4. Seuls 7% indiquent que ces incidents surviennent dans 1 TIG sur 2 ou encore plus fréquemment. D'après ces réponses, on peut calculer qu'un incident grave intervient dans 11% des TIG environ.

### Incidents de faible gravité



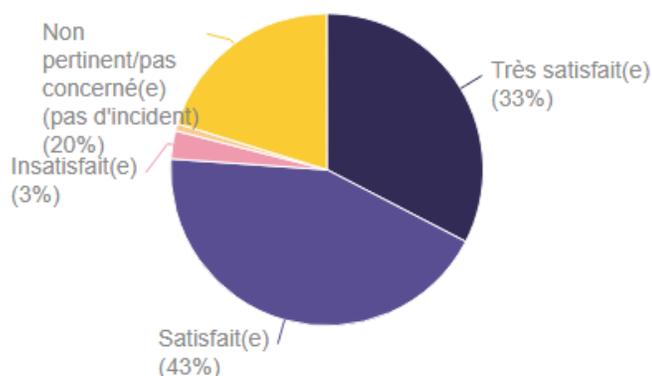
### Incidents graves



### **Gestion des incidents**

Les incidents étant peu fréquents et généralement de faible gravité, la gestion des incidents ne semble pas poser de problème particulier dans la grande majorité des structures. 97% des répondants soit sont satisfaits voire très satisfaits par la gestion des incidents avec le SPIP, soit ne se sentent pas concernés (pas d'incident). Seuls 3% des répondants indiquent ne pas être satisfaits de la gestion conjointe des incidents avec le SPIP. Ces réponses sont similaires quel que soit le statut du répondant et le type de structure.

Etes-vous généralement satisfait(e) de la gestion des incidents en lien avec le SPIP?



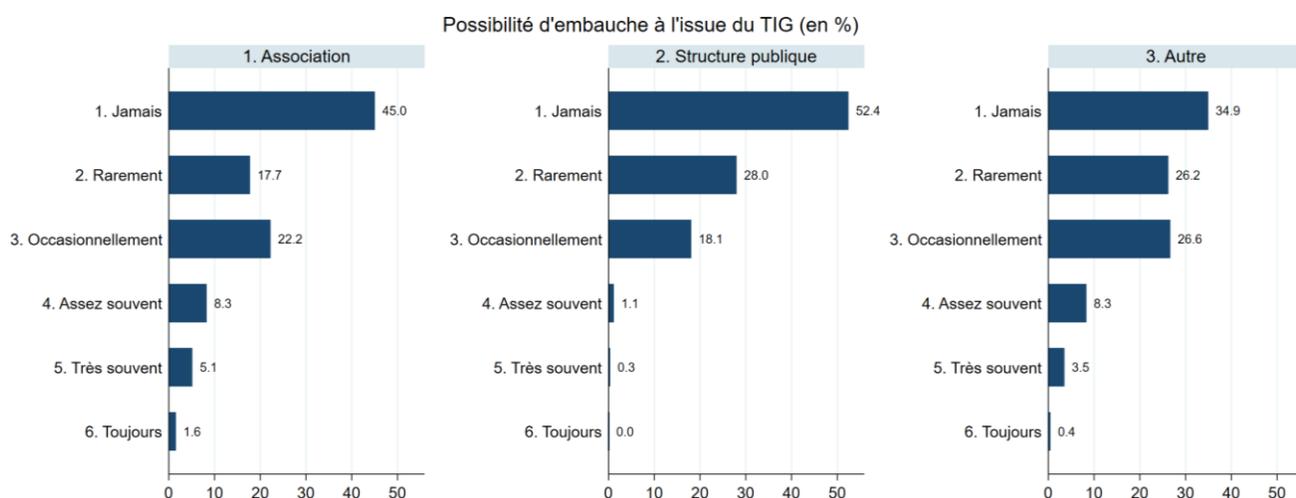
## 5. Suites des TIG et satisfaction globale

### *Possibilités d'embauche et de recommandation*

Si l'objectif du TIG n'est pas de garantir l'insertion professionnelle des tigestes au sein même de la structure, on pourrait imaginer qu'une partie des tigestes puissent bénéficier d'une possibilité d'embauche dans la structure à la suite de leur TIG. En réalité, cette hypothèse est rare en pratique.

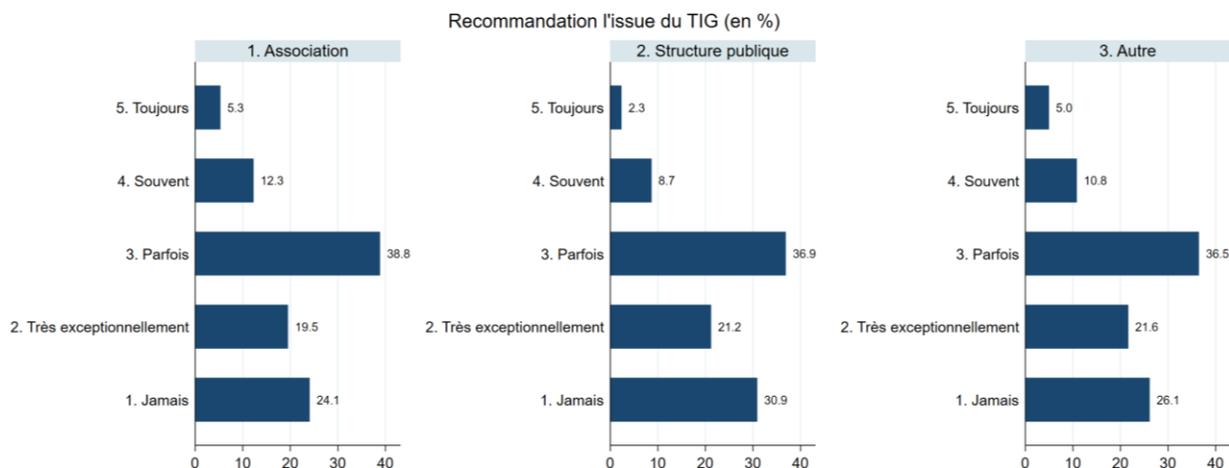
50% des répondants indiquent que les tigestes ne bénéficient jamais d'une possibilité d'embauche dans la structure ou une structure partenaire à l'issue de la mesure. Parmi les autres, il s'agit presque exclusivement d'une possibilité qui se présente « rarement » ou « occasionnellement ». Seuls 6% indiquent que ces situations se présentent assez souvent, voire plus fréquemment encore.

Les possibilités d'embauche à l'issue du TIG sont cependant nettement plus fréquentes dans les associations (15%) ou les autres structures privées (12%), que dans les structures publiques (1%), ce qui s'explique probablement largement par les voies d'accès spécifiques et le critère d'un casier B2 vierge dans la fonction publique. Les associations quant à elles peuvent parfois proposer une suite après le TIG, sous la forme d'un chantier d'insertion par exemple.



Les tigestes pourraient également bénéficier de recommandations, par lettres ou à l'oral par exemple, de la part des structures d'accueil en vue d'un futur emploi, stage ou formation. A nouveau, cette pratique semble assez marginale puisque la moitié des répondants indiquent ne jamais faire de recommandations ou « très exceptionnellement ». Seuls 13% des répondants le font « souvent » ou « toujours ». A

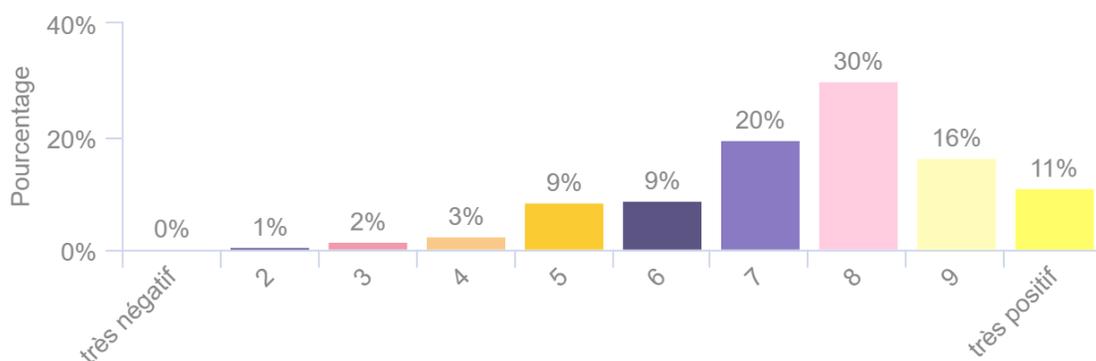
nouveau, les pratiques sont un peu différentes entre les associations, les autres structures privées, et les structures publiques.



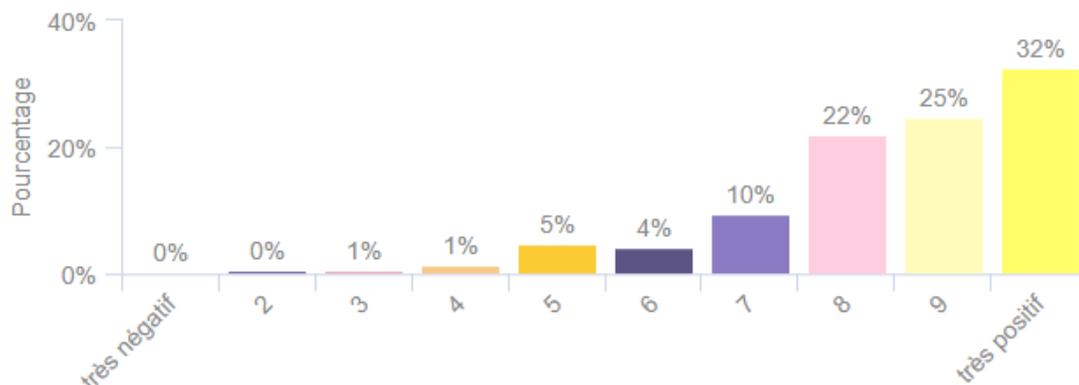
### Satisfaction globale

Lorsque l'on interroge les tuteurs et les responsables de postes sur leur satisfaction en général à la fin des mesures, sur une échelle de 1 à 10, la note moyenne est de 7,5/10. La satisfaction est même de 8/10 ou plus pour 57% des répondants. Seuls 6% indiquent une satisfaction globale de 4/10 ou moins. Même si la satisfaction en fin de TIG est globalement élevée quel que soit le statut du répondant ou le type de structure, celle-ci est légèrement plus forte dans les associations que dans les structures publiques.

En moyenne, quel est votre niveau de satisfaction à l'issue des mesures de TIG que vous encadrez?



En ce qui concerne le niveau de satisfaction vis-à-vis de la relation avec le SPIP, près de 80% des répondants sont très satisfaits (note supérieure ou égale à 8/10) et la note moyenne est de 8,4/10.



Preuve que l'expérience est généralement vécue positivement par les tuteurs et les responsables de postes, 61% des répondants pensent accueillir plus de tigestes à l'avenir. Ce taux est de 57% dans les structures publiques, 64% dans les associations, et atteint même 70% dans les autres structures privées.

## Conclusion

Cette enquête, menée fin 2023 auprès d'un large échantillon de tuteurs/tutrices et de responsables de postes de TIG en France, permet de mieux connaître la manière dont les TIG sont gérés et perçus par les structures d'accueil.

S'il existe parfois des différences selon le statut du répondant ou le type de structure, les résultats montrent globalement une situation jugée satisfaisante, avec une bonne adaptation des tigestes aux postes proposés, des incidents peu fréquents ou de faible gravité, et une bonne entente avec le SPIP local.

Le TIG débouche cependant rarement sur une possibilité d'embauche ou une recommandation, si bien que les effets du TIG en termes d'insertion professionnelle restent à démontrer.

L'enquête permet aussi de mesurer le temps de travail et les autres dépenses consacrés au TIG par les structures. Les résultats montrent que les tigestes permettent bien d'augmenter la capacité de production des structures, même s'ils correspondent en moyenne à 0,2 agent et non à un agent supplémentaire au sein des équipes.

Enfin, l'enquête montre également que les structures sont très largement prêtes à continuer à accueillir des tigestes, voire souhaiteraient être plus souvent sollicitées par les SPIP. Le développement du TIG en France ne semble donc clairement pas contraint par le manque de postes ou de volonté de la part des structures d'accueil.